

*EURL A Matth'Table,
au capital de 200 €,
Siège social : place de la fontaine, 38440 ARTAS
RCS de Vienne
SIREN : 894 230 481*

Procès-verbal en date du 5 mars 2025

AG EXTRAORDINAIRE DE MODIFICATION D'OBJET SOCIAL

ARTAS, Le 5 mars 2025

L'associée unique de la société A Matth'Table, EURL, au capital de 200€, a effectué une Assemblée Générale Extraordinaire au 96 chemin des granges, 38440 ARTAS, siège social de la société, sur convocation de la gérance.

Est présent l'associée unique, Audrey BENSOUSSAN.

Le total des parts présentées est égal au nombre de parts composant le capital social, l'assemblée est donc déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

La séance est présidée par Audrey BENSOUSSAN, gérante et associée unique de la société.

L'associée unique rappelle que l'Assemblée va délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- *L'adjonction d'activités*
 - *Commerce ambulant*

RÉSOLUTION

L'assemblée générale extraordinaire de l'associée unique ajoute une autre activité à celle déjà existante :

- *Commerce ambulant*

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, la gérante déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture par la gérante et l'associée unique.

Fait à ARTAS, le 5 mars 2025

A handwritten signature in dark ink, appearing to be a stylized name, possibly 'B. B.', written over a faint horizontal line.